

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TUNISIENNE  
 37<sup>ème</sup> EDITION DES JOURNEES DE L'ENTREPRISE  
 Les 7, 8 et 9 Décembre 2023, à Mouradi Palace Soussse

## L'Entreprise et l'Informalité : Inégalités et Solutions en Suspens

\*Pour soutenir le Peuple Palestinien, une partie des revenus des Journées de L'Entreprise 2023 sera versée au Croissant Rouge Tunisien.

JEUDI 07 DECEMBRE 2023

16 :00 – 19 :00 Accueil des participants

19 :00– 21 :00 Cocktail à Mouradi Palace

21 :00 – 22 :30 **Session 1 « Les solutions pour résoudre les difficultés d'implémentation »**

Certains pays, à travers le contrôle et la mise en application de stratégies efficaces et ciblées, ont réussi à mieux gérer l'informalité. Pour notre part, plusieurs initiatives ont été entreprises soit dans le domaine de l'entrepreneuriat ou de l'emploi pour répondre à l'informalité et à l'inégalité économique. Une meilleure gestion de l'informalité réside dans la maîtrise des facteurs qui la déclenchent ou l'accroissent. Pour cela, plusieurs pays ont travaillé sur le decashing. Il est important de résoudre les obstacles majeurs affrontés par les entrepreneurs pour accéder aux financements et particulièrement l'octroi de garanties. L'alternative de cette situation d'exclusion financière passe par le droit de propriété.

**M. Abdelkader JAMMELI**, Chef de Cabinet du ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, *Tunisie*

- **Quelles politiques d'emploi pour réduire l'inégalité et l'informalité ?**

**M. Andras SZENTGYORGYI**, Co-Fondateur de l'Entreprise Bankbitts Software, *Hongrie*  
**M. Anis WAHABI**, Expert-Comptable, *Tunisie*

- **Les solutions pour la mise en place du decashing : Cas de la Caisse Enregistreuse**

**Mme. Elena PANARITI**, Fondatrice et Directrice Générale de « The Panel Group Thought For Action », *Grèce*

- **La réforme du domaine légal foncier pour l'amélioration du droit de propriété**

**MODERATEUR :** M. Chaker BECHIKH, Journaliste en Chef

## VENDREDI 08 DECEMBRE 2023

09 :00 – 09 :30

## DISCOURS D'ACCUEIL

M. Taieb BAYAHI, Président de L'IACE, Tunisie

## PRESENTATION DES JOURNEES DE L'ENTREPRISE 2023

M. Amine BEN AYED, Coordinateur des Journées de l'Entreprise, IACE, Tunisie

09 :30 – 09 :45

## OUVERTURE OFFICIELLE

Mme. Kalthoum BEN REJEB, Ministre du Commerce et du Développement des Exportations, Tunisie

09 :45– 11 :15

*Session Spéciale : « L'Entreprise et la Géopolitique : Pragmatisme et Valeurs »*

L'organisation des journées ne reste pas insensible aux récents bouleversements géopolitiques. Dans cette optique, une session spéciale est prévue pour explorer les répercussions de la guerre en Palestine sur l'économie mondiale et celle de la Tunisie, et par conséquent sur l'évolution de l'informalité. Cette situation, place l'économie, axée sur les intérêts et le pragmatisme, face aux défis des droits de l'homme et des valeurs universels. L'efficacité de l'aide internationale et la résurgence des notions d'indépendance et de souveraineté sont des facteurs qui devraient façonner l'économie mondiale et les entreprises dans un avenir proche.

M. Oraib RANTAWI, Fondateur et Directeur Général du Centre des Etudes Politiques Al Quds, Jordanie

- Les conséquences géopolitiques de la guerre en Palestine

M. Slim ZEGHAL, DG de Altea Packaging, Tunisie

M. Zoubeir CHAIEB, DG de AeTech, Tunisie

- Les conséquences géopolitiques et économiques de la guerre en Palestine

M. Hazem H. KAWASMI, Economiste et Expert en Développement, Palestine

- Les conséquences économiques et sociales de la guerre en Palestine

MODERATEUR : M. Wassim BELARBI, Journaliste

11 :15 – 11 :45

Pause-Café

Offerte par Lloyd Assurance

11 :45 –13 :15

*Session 2 : « L'informalité dans l'Etat »*

L'informalité peut se manifester dans le fonctionnement des Etats, dans l'organisation et l'exercice du pouvoir ; la relation délicate entre le monde économique et politique, le lobbying, le financement des partis politiques, le passage des leaders de la sphère économique à la sphère politique et vice versa ne font qu'accroître les accusations envers l'informalité dans le domaine politique à travers l'interférence et l'influence des acteurs économiques dans les décisions de l'Etat.

Mme. Mercedes ARAOZ, Ancienne Vice-Présidente et Première Ministre du Pérou

- L'interférence et l'influence des acteurs économiques dans les décisions de l'Etat : Cas du Pérou

Mme. Neila CHAABANE, Doyenne de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales, Tunisie

- L'informalité dans l'organisation et l'exercice du pouvoir

**M. Aymen BOUGHANMI**, Professeur et Chercheur en Histoire du Monde Contemporain, *Tunisie*

- L'informalité du pouvoir en Tunisie : Les solutions à mettre en place

**MODERATEUR : M. Wassim BELARBI**, Journaliste

13 :15 – 14 :30

Déjeuner à Mouradi Palace  
Offert Par MISFAT

14 :30 –17 :00

### **Session 3 « Les Coûts de Formalité et l'Organisation des Marchés »**

La lourdeur des procédures en termes de lenteur, à laquelle se heurtent les efforts d'amélioration se heurtent en raison d'une bureaucratie pesante, est l'argument le plus fréquent avancé par les intervenants dans le secteur informel, lorsqu'il s'agit de les intégrer au secteur formel. L'économie de rente, les positions dominantes et la régulation des marchés sont des thèmes largement débattus. Plusieurs solutions ont été proposées voire entamées, sans l'obtention de résultats probants.

**M. Imed HAZGUI**, Président du Haut Comité de Contrôle Administratif et Financier, *Tunisie*

- Bureaucratie : les solutions à mettre en œuvre

**Mme. Brunilda KOSTA**, Experte en Economie Informelle, *Albanie*

- Les solutions pour réduire l'informalité : Cas des pays des Balkans

**M. Teddy SOBRAMANIEN**, CEO de la COMESA Business Council, Royaume Uni

- Le rôle du COMESA dans l'atténuation de l'informalité dans les marchés

**MODERATEUR : Mme. Wafa TRABELSI**, Journaliste

17 :30 –19 :00

### **FishBowl : L'informalité au sein de l'entreprises : des solutions innovantes**

## **SAMEDI 09 DECEMBRE 2023**

09 :00 – 10 :30

### **Session Spéciale : « L'informalité dans les Médias »**

Les médias, dont le rôle est primordial dans la sensibilisation et l'éducation de la population, pour son apprentissage démocratique, et la constitution de l'opinion publique, se trouvent dépassées par de nouveaux médias informels, plus influents, crédibles et économiquement viables. Préserver l'efficacité nos médias est le garant de la pérennité de l'Etat.

**Mme. Ala HAMDAN**, Cinéaste et Créatrice de Contenu, *Palestine*

- Le rôle des médias sociaux dans la formation de l'opinion publique

**Mme. Hamida ELBOUR**, Directrice de l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information (IPSI),  
*Tunisie*

- Le rôle des médias dans la formation de l'opinion publique : Médias sociaux, Vs. Médias classiques

**M. Louay CHERNI**, Créateur de Contenu, *Tunisie*

- L'efficacité des médias sociaux comme garant de la pérennité de l'Etat

**M. Zied DABBAR**, Président du Syndicat National des Journalistes Tunisiens (SNJT), *Tunisie*

- L'avenir des médias classiques

**MODERATEUR** : Mme. Jihene ESSANAA, Journaliste

10 :30 – 13 :00

**Session 4 : « L'économie souterraine »**  
**Session en partenariat avec la Direction Générale des Douanes, dans le cadre**  
**du 67ème anniversaire de la Douane**

L'économie souterraine doit être analysée à travers trois compartiments qui se complètent et interagissent entre eux ; à savoir la contre bande qui représente une pratique illégale et un manque à gagner pour les recettes fiscales de l'Etat, l'économie grise à partir des pratiques de vente sans factures et sans déclarations ainsi que l'économie de rue qui représente la forme la plus apparente pour liquider ces produits.

**Keynote Speaker** : M. Ernesto ZEDILLO, Ancien Président du Mexique

**M. Abdelhakim ABIDI**, Colonel-Major et Directeur Général de l'Ecole Nationale des Douanes

- L'approche de la Direction Générale des douanes en matière de sensibilisation et de communication pour lutter contre la contrebande et le commerce parallèle

**M. Hatem CHABCHOUB**, Colonel et Chef de Cellule à la Direction Générale des Douanes

- La stratégie de la Direction Générale des douanes dans la lutte contre la fraude commerciale

**M. Chokri JABRI**, Colonel-Major et Porte-Parole de la Direction Générale des Douanes

- Efforts de la garde douanière dans la lutte contre la contrebande

**M. Sofien JABALLAH**, Enseignant en Sociologie à l'Université de Sfax, *Tunisie*

- L'économie de la rue en Tunisie : Lecture socio-anthropologique

**MODERATEUR** : Mme. Hana SOLTANI, Journaliste

13 :00 – 14 :30

Déjeuner à Mouradi Palace  
Offert par Lloyd Assurance